



## ▲ Du nouveau à l'état civil

### DÉMATÉRIALISATION

Désormais, pour votre Carte Nationale d'Identité ou votre passeport, faites votre demande de rendez-vous sur [montdemarsan.fr](http://montdemarsan.fr) / rubrique e.services !

Créez votre compte, puis inscrivez-vous en choisissant votre créneau horaire. Vous recevrez un accusé de réception par mail et même un sms de rappel la veille de votre rdv. Votre compte vous permet également de modifier vos informations personnelles, de vérifier vos rdv et, si besoin, de les annuler. Votre compte est aussi un espace d'information sur toutes les pièces justificatives à fournir. Un clic pour vous faciliter cette démarche !

*Pour les personnes ne possédant pas Internet, les demandes de rendez-vous peuvent toujours s'effectuer par téléphone au 05 58 05 87 08 ou 30 ou 31.*

*Afin de suivre vos demandes de carte nationale d'identité ou de passeport en attente, un nouvel e-mail a été créé : [cni-passeport@montdemarsan.fr](mailto:cni-passeport@montdemarsan.fr) (attention, n'utilisez pas ce mail pour effectuer votre première demande de rdv).*